

LES ENFANTS PERDUS !

(Septième partie du CHEMIN DES LARMES)

I RENSEIGNEMENTS

Nous savons que pour être renseigné aussi exactement que possible au sujet de la comtesse de Verdraine, Etienne Denizot avait prié un de ses amis, avoué à Dijon, d'écrire à un de ses confrères de Grenoble; nous savons également que ce dernier avait immédiatement répondu et que l'ami d'Etienne s'était empressé de lui transmettre la lettre de son confrère, lettre qui avait surtout motivé cette décision du jeune homme de se rendre sans retard auprès de la comtesse Paule afin de la déterminer à revenir à Saint-Amand.

Etienne arriva à Grenoble à une heure assez avancée de la nuit; il descendit dans un hôtel non loin de la gare, où il passa le reste de la nuit. Le matin, à huit heures, il se présenta chez M. Douillon, l'avoué qui avait fourni les renseignements sur le comte et la comtesse de Verdraine.

On répondit à Etienne que l'étude n'était pas encore ouverte et que M. Douillon n'était jamais visible avant neuf heures. Etienne, dans son impatience, n'avait pas pensé que les avoués de Grenoble, aussi bien que ceux des autres villes, ne se lèvent pas aux premiers chants du coq comme les cultivateurs, et qu'ils ne sont dans leur cabinet qu'à des heures fixes.

Etienne fit une promenade à travers la ville dont il ne songea même pas à regarder les monuments et attendit ainsi que neuf heures sonnassent. Il était revenu devant la maison de l'avoué décorée de quatre panonceaux. Il entra, attendit encore un bon quart d'heure, puis fut introduit dans le cabinet de M. Douillon, un homme d'une quarantaine d'années, qui n'avait rien de majestueux, mais dont la figure souriante et l'air affable et bon mirent tout de suite Etienne à son aise.

—Monsieur, dit le jeune homme, je suis de Saint-Amand-les-Vignes, arrondissement de Beaune.

—Ah! vous êtes de Saint-Amand-les-Vignes, très bien, monsieur; le nom de cette localité ne m'est pas inconnu.

—Je dois aussi vous dire qui je suis, monsieur; je me nomme Etienne Denizot et suis cultivateur à Saint-Amand.

L'avoué eut comme un zourire sur les lèvres et examina le paysan avec intérêt.

—Votre nom ne m'est pas non plus inconnu, monsieur Denizot, dit-il; il y a trois ans on a parlé de vous à Grenoble.

—En effet, monsieur, répondit le jeune homme devenant très rouge, à cette époque, j'ai été soupçonné...

—C'est une idée qui était venue à mon ami Daubrun, notre juge d'instruction; la justice n'est pas aveugle, ce sont les magistrats qui le sont quelquefois; mais ne parlons plus de cela; asseyez-vous, monsieur Denizot, et veuillez me faire connaître l'objet de votre visite.

—Monsieur, je suis un ami de la famille de Mme la comtesse de Verdraine, et je n'ai pas besoin de vous faire un long discours pour vous donner l'assurance que je suis resté l'ami de Mme de Verdraine et qu'elle n'en a pas un plus sûr et plus dévoué que moi.

—Peut-être, monsieur, êtes-vous pour Mme la comtesse plus encore qu'un ami; ceci ne me regarde point: veuillez continuer, je vous prie.

—J'ai été l'ami d'enfance de Mme de Verdraine, monsieur, et vous avez raison, je suis pour elle plus qu'un ami, je suis un frère.

—C'est ce que je voulais dire.

—A une demande de renseignements que vous a adressée M. Burel, avoué à Dijon, vous avez bien voulu répondre.

—Entre confrères, ces choses-là ne se refusent point.

—M. Burel est un de mes amis, monsieur, et c'est à ma prière qu'il vous a écrit.

—Ah!

—Il vous a remercié, et vous me permettez, n'est-ce pas? de joindre mes remerciements aux siens.

L'avoué s'inclina.

—Monsieur, continua Etienne, nous savions un peu déjà à Saint-Amand ce qui se passait; votre lettre nous a tout confirmé, et c'est votre lettre qui m'a décidé à me rendre dans l'Isère, avec l'assentiment de la famille de Mme de Verdraine, bien entendu. Nous avons pensé, monsieur, que la comtesse et ses enfants avaient besoin d'être secourus, peut-être même protégés. C'est pour cela que je suis à Grenoble et que je serai bientôt aux Bergères afin de décider la comtesse de Verdraine à revenir immédiatement près de ses parents qui l'attendent.

Je suis arrivé à Grenoble dans la nuit et avant de me rendre aux Bergères, j'ai voulu vous voir, monsieur, pour vous remercier d'abord des renseignements que nous devons à votre obligeance et pour vous prier de vouloir bien me donner encore ceux qui, depuis, seraient venus à votre connaissance. Le comte de Verdraine est-il réellement, complètement ruiné?

—Complètement; pas plus tard qu'avant-hier tout ce qu'il possédait, meubles et immeubles, a été vendu aux enchères publiques par autorité de justice et il s'en faudra de beaucoup que ses créanciers soient tous intégralement payés. Toutefois ces gens-là qui sont d'ailleurs fort peu intéressants, ne perdront rien et gagneront gros dans cette affaire: on sait comment procèdent les usuriers; telle créance qui se monte à cent mille francs ne représente en réalité que cinquante mille francs déboursés tout au plus.

—Enfin la ruine est complète, définitive?

—Je vous l'ai dit.

—C'est affreux!

—C'est une des plus belles fortunes de l'Isère qu'un feu engoutit.

—Hélas! Et vous croyez qu'il ne restera rien à la comtesse et à ses enfants?

—Pas une obole, monsieur.

—Pauvre mère, pauvres petits!

—Oui, ils sont à plaindre.

—Mais Mme de Verdraine n'a-t-elle pas des bijoux de certaine valeur qui lui ont été donnés par Mme la baronne Bressac?

—Ses bijoux, monsieur, oh! ses bijoux! Ecoutez...

A vous je dirai cela!... Le comte de Verdraine est maintenant un homme tout à fait déconsidéré et qui n'a plus l'estime de personne; c'est un misérable! Il y a quelques mois, pour se procurer de l'argent, quarante mille francs, il a fait un faux en écriture privée.

—Oh!

—C'est à dire qu'il a souscrit en sa faveur un billet à échéance qu'il a audacieusement signé du nom de M. de Miray, riche particulier de notre ville et autrefois l'ami du comte de Verdraine a endossé le billet et l'a fait escompter, le faisant ainsi parmi les valeurs de commerce. Le fameux billet a été présenté à M. de Miray qui a déclaré qu'il n'en était pas souscripteur et que le comte de Verdraine avait contrefait sa signature. Le billet était reconnu faux, il y avait crime; la comtesse fut aussitôt avertie.

Qu'a-t-elle fait? Pour sauver son mari, pour l'honneur de ses enfants, elle a vendu ses bijoux quarante mille francs, et, elle-même, chez le banquier, elle a brûlé l'écrit faux.

—Ah! monsieur, s'écria Etienne avec une sorte d'enthousiasme, ce que vous m'apprenez ne m'étonne point, je connais la comtesse de Verdraine, je la connais bien, allez; c'est une noble femme, non moins admirable comme épouse que comme mère! C'est bien, ce qu'elle a fait; elle ne pouvait pas autrement!

—C'est mon sentiment, monsieur Denizot, et aussi le sentiment des quelques personnes qui connaissent la chose; mais, d'après ce qui m'a été dit, et je tiens cela de bonne source, la comtesse avait déjà vendu précédemment plusieurs de ses bijoux afin de subvenir aux premières nécessités de sa vie; de sorte qu'elle est peut-être, à ce moment, à la